Réf. Farde e-Assemblées : 2492093

N° OJ : **29**

Projet d'Arrêté - Conseil du 21/11/2022

Objet : Représentation de la pièce "Comme on brûle encore" à l'occasion de la Journée Internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes.- Convention.

Le Conseil communal,

Considérant que la Ville de Bruxelles, nottament dans le cadre de son plan d'action pour l'égalité des femmes et des hommes, vise à sensibiliser son personnel et ses citoyen.ne.s aux violences à l'égard des femmes ;

Considérant que la représentation théâtrale "Comme on brûle encore, écrit et mis en scène par Macha ORLOVA et produite par l'asssociation Paris en scène, racconte l'histoire de 5 femmes, survivantes de violences conjugales ;

Considérant que l'association Paris en scène a accepté de se reproduire le vendredi 25 novembre, à l'occasion de la Journée Internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes ;

Considérant que la représentation sera destinée au grand public et au personnel de la Ville ;

Considérant que la représentation aura lieu au Centre culturel l'Espace Magh, situé rue du Poinçon 17 à 1000 Bruxelles ;

Considérant qu'il y a lieu de signer une convention entre la Ville de Bruxelles et l'association Paris en scène, ayant son siège social 16, Place de l'Hôtel de Ville à 92600 ASNIERES SUR SEINE, représentée par Jacqueline Cespedes, Présidente ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique: Adopter la convention entre la Ville de Bruxelles et l'association Paris en scène dans le cadre d'une représentation de la pièce "Comme on brûle encore" le 25 novembre 2022 à destination du grand public et du personnel de la Ville.

Annexes :

Convention "Comme on brûle encore"_FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)